



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5 PROJET**

Option : Gestion et protection de la nature

Durée : 210 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 12 pages

SUJET

Le tourisme vert : menace ou opportunité pour le lac du Der ?

Le lac du Der (parfois nommé lac du Der-Chantecoq) est un lac artificiel d'environ 4 800 ha situé sur deux départements, la Marne et la Haute-Marne. Avec quelques étangs à proximité, il représente une halte migratoire majeure pour l'avifaune et constitue un pôle important du territoire local pour ses activités touristiques (baignade, randonnée, voile...).

Le lac du Der a fait l'objet de divers programmes de valorisation du patrimoine naturel et humain. Depuis 2016, des projets de développement touristique se multiplient, engendrant des perturbations sur des zones stratégiques pour la conservation des espèces.

PREMIÈRE PARTIE (8 points)

Question 1

Présenter les principales caractéristiques du territoire concerné.

Question 2

Analyser les principaux enjeux de ce territoire.

Question 3

Identifier les principaux acteurs, leurs statuts, leurs rôles.

Question 4

Dégager les conflits d'usage existants.

DEUXIÈME PARTIE (4 points)

À la demande des élus et des professionnels du tourisme vert, une politique d'aménagement touristique est en cours, inquiétant les défenseurs de l'environnement.

Missionné(e) par l'ONCFS (OFB), structure animatrice du site Natura 2000, vous devez mettre en place une démarche de dialogue territorial.

Question 5

Détailler et justifier une démarche de dialogue territorial permettant de résoudre ces tensions.

TROISIÈME PARTIE (8 points)

L'objectif 5 du DOCOB est intitulé « **Assurer une communication et une sensibilisation auprès des acteurs locaux et du grand public, en faveur des objectifs de conservation des espèces et de leurs milieux** ».

Afin de répondre à cet objectif 5, le comité de pilotage du site Natura 2000 souhaite mettre en œuvre une démarche de sensibilisation.

Chargé(e) de mission à la LPO, vous devez concrétiser ce projet.

Question 6

Justifier le choix d'un public cible et détailler les étapes de ce projet.

Question 7

Présenter les différents postes budgétaires en expliquant les pistes de financement envisagées.

Remarque sur l'orthographe utilisée dans le sujet : le lac du Der est désigné « Lac » et « lac » de façon indifférente, selon la source des documents retenus. Les deux orthographies seront donc admises dans les copies.

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT 1 : Caractéristiques et localisation du Lac du Der

Source : Conservatoire du Littoral, IGN éducation

DOCUMENT 2 : Présentation du Lac du Der

Sources : champagne-ardenne.lpo.fr et lacduder.com (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 3 : Caractéristiques écologiques du site du Lac du Der

Source : DOCOB du lac du Der, 2012 (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 4 : Les projets fleurissent au Lac du Der

Source : saint-dizier.fr, publié le mercredi 4 mai 2016 (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 5 : La fréquentation du site du Lac du Der

Sources : Observatoire du tourisme de la Champagne et de l'Ardenne, 2016 ; Sylvie SCHERRER, Évaluation économique des aménités récréatives d'une zone humide intérieure : le cas du Lac du Der, Direction Des Études Économiques et de L'évaluation Environnementale, Ministère de l'Environnement, 2002 (Modifiés pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 6 : Inventaires et mesures de protection concernant le site du Lac du Der.

Source : DOCOB du lac du Der, 2012 (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

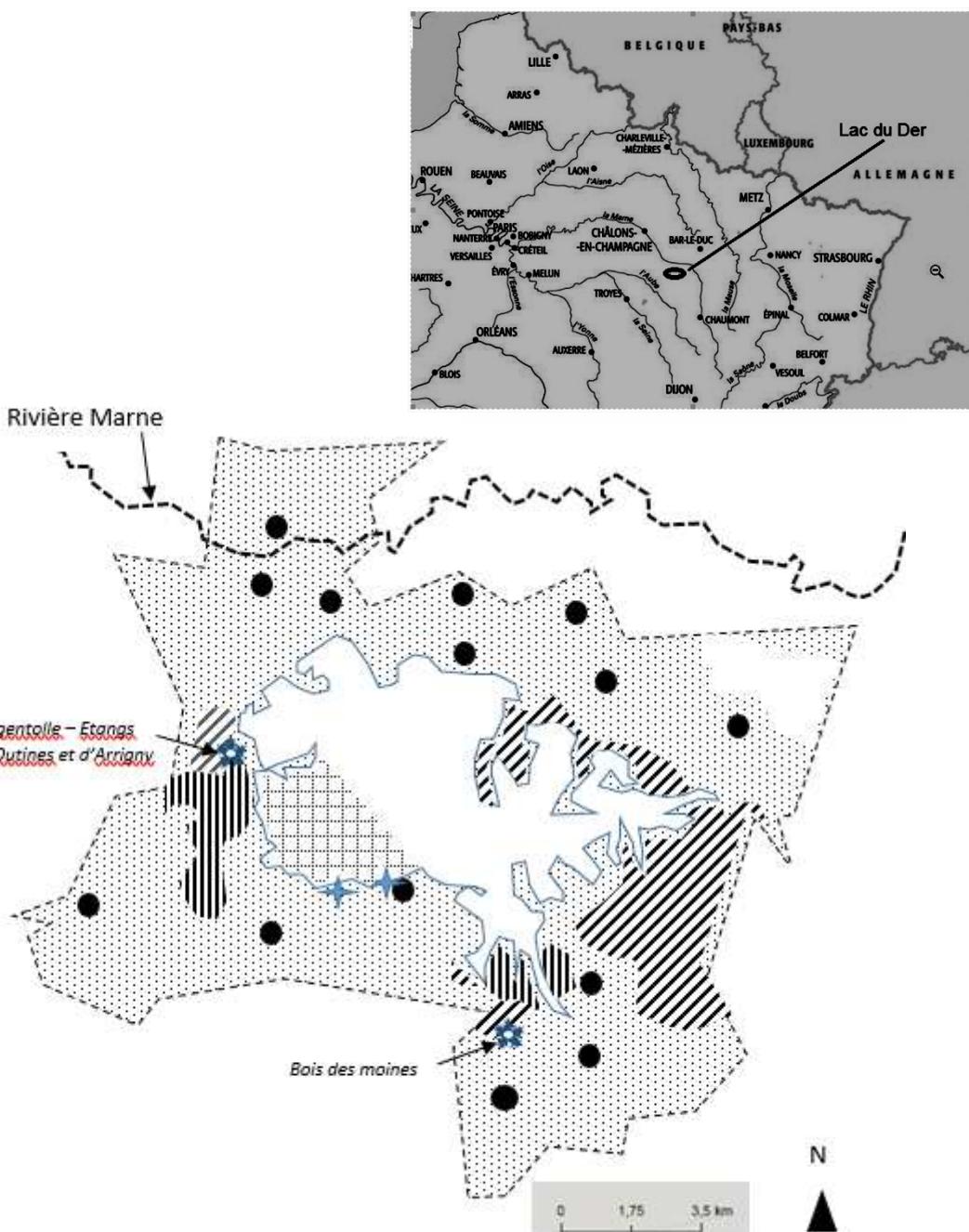
DOCUMENT 7 : Principales caractéristiques de la réglementation en vigueur sur le site du Lac du Der

Source : DOCOB du Lac du Der, 2012 (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 8 : Extraits du compte rendu « Actualisation du plan de gestion Groupe de travail Communication et sensibilisation » du 17/06/2015

Source : ONCFS, rapport d'activités 2015 de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 1 : Caractéristiques et localisation du Lac du Der – Sources : Conservatoire du Littoral, IGN éducation



Légende

- ★ Sites les plus fréquentés
- Principaux espaces urbanisés
- ✿ Sites du conservatoire du littoral
- Limites du Lac
- Limites de l'unité littorale
- Zone humide
- Domaine protégé du conservatoire (>20 ha)
- Autres protections (>20 ha)
- Zones de quiétude A et B

DOCUMENT 2

Présentation du Lac du Der

Source : champagne-ardenne.lpo.fr et lacduder.com
(Modifié pour les besoins de l'épreuve)

Le lac du Der-Chantecoq est compris dans un complexe de zones naturelles d'importance nationale et internationale. Il est en outre doté d'une réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) depuis 1977 pour laquelle la LPO Champagne-Ardenne est co-gestionnaire en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage¹ (gestionnaire historique). Cette réserve prend également en compte les étangs d'Outines et d'Arrigny situés à l'ouest du lac. Ces derniers, avec le lac, forment un complexe d'une richesse écologique reconnue dans toute l'Europe occidentale.

[...]. Mis en eau en 1974 dans le but de réguler la rivière Marne (affluent de la Seine), il est le plus grand lac artificiel de France. Propriété de l'Établissement Public Territorial de Bassin des Grands Lacs de Seine (EPTB), il présente une capacité maximale de 350 millions de mètres cubes d'eau et s'étend sur 4 800 hectares.

Sur le plan du patrimoine naturel, il représente une richesse remarquable. Le site joue un rôle très important pour les oiseaux : 60 000 des 80 000 grues cendrées d'Europe occidentale transitent ou hivernent ; environ 20 000 oiseaux d'eau (canards, foulques...) passent l'hiver.

Chaque année, une semaine du mois d'octobre, la LPO, le village musée du Der, le train aux oiseaux, l'office du tourisme du Der, l'ONCFS, la fédération régionale des agriculteurs bio, les ornithologues Antoine Cubaxio et Gérard Rolin, le photographe Stéphane Denisot, l'association des coteaux Vitryats organisent la fête de la grue qui attire plusieurs milliers de personnes originaires de 40 départements et de 5 pays différents.

¹ Depuis le 01/01/2020 l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a intégré l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

DOCUMENT 3

Caractéristiques écologiques du site du Lac du Der

Source : DOCOB du lac du Der, 2012

(Modifié pour les besoins de l'épreuve)

En 2012, 270 espèces avifaunistiques sont recensées sur le lac du Der. [...] Il s'agit d'espèces nicheuses, hivernantes, de passage, dont la présence est régulière, occasionnelle, voire accidentelle. La diversité de milieux, la disponibilité et l'abondance en nourriture ainsi que la tranquillité font du site un milieu d'accueil d'intérêt national. Parmi les espèces présentes sur le site, 65 figurent en Annexe I de la Directive Oiseaux, dont certaines sont occasionnelles voire accidentielles.

De par sa localisation géographique, le site est situé sur les voies de migration (orientation Nord-Est vers Sud-Ouest) et constitue ainsi une zone de halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Parmi les 270 espèces présentes, 99 sont migratrices régulières. 27 espèces observées en migration régulière sont également hivernantes. Les espèces telles que la Grue cendrée, l'Oie cendrée, le Pygargue à queue blanche, le Milan royal, et certains limicoles (Bécasseau variable...) sont migrants et hivernants. [...]

Plusieurs activités ont un impact sur la préservation du milieu et la très riche biodiversité du Lac du Der, l'agropastoralisme, les activités cynégétiques, les activités piscicoles et halieutiques, la gestion hydraulique, et la gestion sylvicole.

Mais des effets négatifs importants sont liés à l'augmentation de la fréquentation touristique, et concernent le dérangement de la faune (avifaune notamment) et le risque de dégradation des habitats (pollution, déchets, feu...) [...]

DOCUMENT 3 (suite et fin)

État de conservation et menaces concernant certaines espèces avifaunistiques :

Espèce	État de conservation	Habitat d'espèce	Conservation de l'habitat	Principales menaces	Niveau d'enjeu
Cigogne noire	À surveiller	Forêts en bordure du lac : repos nourrissage.	Favorable	- Dérangements dans les zones de gagnage.	Fort
Héron pourpré	À surveiller	Roselières. Saulaies inondées : reproduction, repos, nourrissage.	À surveiller	- Dérangements en période de nidification (fréquentation, sangliers). - Dégradation des roselières (atterrissement, destruction par les sangliers et ragondins).	Fort
Rousse-rolle effarvatte	Favorable	Roselières : nourrissage, repos et reproduction.	Favorable	- Dérangements en période de nidification (fréquentation, sangliers).	Moyen
Rousse-rolle turdoïde	À surveiller	Roselières : nourrissage, repos et reproduction.	À surveiller	- Envahissement des roselières par les saulaies. - Dégradation des roselières (atterrissement, destruction par les sangliers et ragondins).	Fort
Busard des roseaux	À surveiller	Roselières inondées : reproduction. Prairies, roselières denses : repos nourrissage.	À surveiller	- Dérangements en période de reproduction. - Dégradation des roselières (atterrissement, destruction par les sangliers et ragondins).	Moyen

DOCUMENT 4

Les projets fleurissent au Lac du Der

Source : saint-dizier.fr, publié le mercredi 4 mai 2016 (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

Lieu de tourisme et de loisirs, le lac du Der accueille, chaque année, plus d'un million de visiteurs. Mis en eau en 1974, il n'a eu de cesse, par le biais de son Syndicat mixte, de s'adapter aux besoins de ses visiteurs. L'heure est à la réflexion et au renouvellement pour favoriser le dynamisme des lieux.

L'année 2016 est riche en projets pour le Syndicat du lac du Der. Les visées d'extension de la Maison du lac, portées par la Chambre de commerce et d'industrie de la Marne, devraient se concrétiser prochainement. Au programme : bowling 8 pistes, plaine de jeux pour les enfants, jeux d'arcade (jeux électroniques), cellule commerciale avec produits du terroir en circuit court, présence d'une association de viticulteurs, cellule vacante permettant d'accueillir une activité de proximité saisonnière et un distributeur automatique de billets. « Autant d'aménagements qui permettraient de dynamiser la station nautique de Giffaumont et de proposer des solutions de sorties aux visiteurs en soirée ou lors de jours pluvieux. », explique Laurent Gouverneur, président du Syndicat. « La bonne nouvelle, poursuit l'élu, est qu'avant même la construction, les locaux ont déjà trouvé preneurs. » Si le projet est validé par l'assemblée générale de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), les travaux devraient débuter courant octobre.

Des réflexions en cours...

Parallèlement, le Syndicat relance une étude de faisabilité sur l'opportunité de construire sur le site de Giffaumont un hôtel à la capacité d'accueil modeste. « La précédente étude avait omis de prendre en compte le casino, dont le nombre d'entrées s'élève à 200 000 par an. », explique Laurent Gouverneur. « Nous serons très raisonnables sur ce sujet et si l'étude conclut que ce projet n'est pas opportun, nous ne nous obstinerons pas », précise-t-il, avant de poursuivre : « Le syndicat a initié, en lien avec les acteurs du tourisme, une étude marketing. Cette étude pourrait mettre en avant des pistes d'action pour faire évoluer le lac du Der dans les dix ans à venir. »

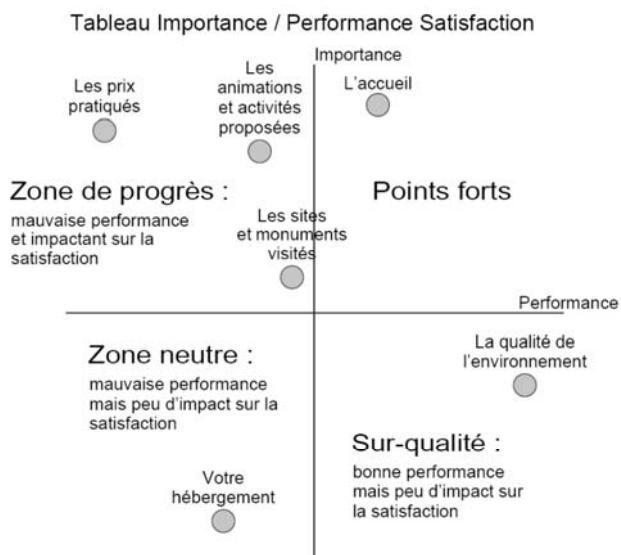
L'entretien courant mais d'envergure des équipements vieillissants est par ailleurs au programme de l'année à venir avec la réfection des sanitaires et des pistes cyclables. Pour ces dernières, un travail en collaboration avec l'Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs est en cours afin de définir les lieux d'action de chaque entité.

Enfin, une réflexion est engagée au sujet d'une possible mutualisation des Offices de tourisme de Vitry-le-François, de Saint-Dizier et du Der. « La mise en place d'un volet commun à l'ensemble des Offices de tourisme pourrait être bénéfique pour la promotion du territoire. Chaque Office conserverait, par ailleurs, ses volets propres », explique Laurent Gouverneur. Un projet encore en discussion.

DOCUMENT 5

La fréquentation du site du Lac du Der

Sources : observatoire du tourisme de la Champagne et de l'Ardenne, 2016 ; Sylvie Scherrer, **Évaluation économique des aménités récréatives d'une zone humide intérieure : le cas du lac du Der**, Direction Des Études Économiques et de L'évaluation Environnementale, Ministère de l'Environnement, 2002
(Modifié pour les besoins de l'épreuve)



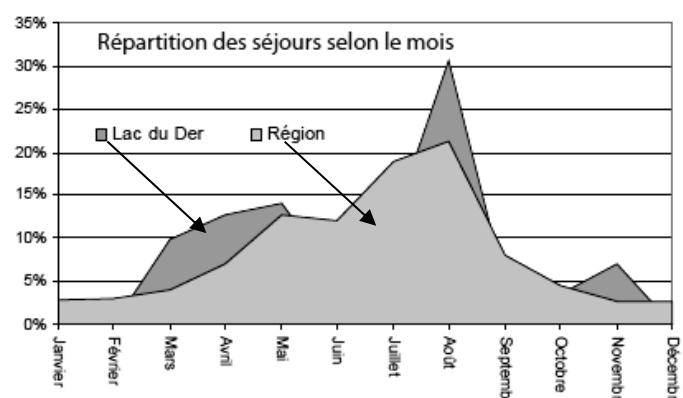
Graphique 1 - L'évaluation par l'observatoire du tourisme des enjeux touristiques du lac du Der

Pour quelles raisons avez-vous choisi cette destination ?	
Pour le Lac	% obs.
■ Pour la beauté du site et des paysages	50,2 %
■ Pour le calme et la tranquillité	26,9 %
■ Pour son patrimoine culturel et historique (église à pans de bois...)	23,6 %
■ Pour des balades, randonnées à pied	18,4 %
■ Pour des balades, randonnées à vélo	15,7 %
■ Pour le champagne (visite de caves, route touristique)	14,2 %
■ Pour les visites de villes	13,1 %
■ Pour les activités de loisirs	12,3 %
■ Par hasard	11,7 %
■ Pour des raisons personnelles (parents/amis)	10,7 %
■ Pour les activités nautiques	10,3 %
■ Pour observer les oiseaux	9,7 %
■ Pour la qualité de l'environnement	7,9 %
■ Autre	7,5 %
■ Pour le rapport qualité/prix	4,4 %
■ Pour la pêche	4,0 %
■ Pour le casino	3,5 %
■ Pour affaires	3,4 %
■ Pour des événements et manifestations	1,9 %
■ ...	1,5 %
	1,3 %

Estimation de la valeur économique du site du Lac du Der

- 16,3 millions d'euros de retombées économiques en 2016,
- 25,8 millions d'euros de dépenses des touristes,
- 300 emplois directement induits par la présence de touristes (2,3 % de l'emploi régional).

Suite à une enquête auprès de 2 241 riverains et usagers, les personnes interrogées sont prêtes à dépasser 23 à 42 euros en faveur de la conservation du site.



DOCUMENT 6

Inventaires et mesures de protection concernant le site du Lac du Der

Source: DOCOB du lac du Der, 2012 (Modifié pour les besoins de l'épreuve)

Intitulés	Caractéristiques
ZNIEFF de type I Réservoir Marne Lac du Der-Chantecoq (6 000 ha)	<p>Espèces d'intérêt communautaire présentes parmi les espèces déterminantes de la ZNIEFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 25 espèces d'oiseaux dont 14 en Annexe I de la directive Oiseaux (Grue cendrée, Pygargue à queue blanche...). ▪ Cordulie à corps fin, Cuivré des marais. ▪ Triton crêté, Sonneur à ventre jaune. ▪ Lézard des souches. ▪ Putois.
ZNIEFF de type II Les environs du lac du Der (14 330 ha)	<p>Espèces d'intérêt communautaire présentes parmi les espèces déterminantes de la ZNIEFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Espèces d'oiseaux en Annexe I de la directive Oiseaux: Pygargue à queue blanche, Héron pourpré, Grue cendrée, Busard des roseaux, Pic Mar, Blongios nain... ▪ Cordulie à corps fin, Cuivré des marais. ▪ Triton crêté, Sonneur à ventre jaune. ▪ Lézard des souches. ▪ Chat sauvage. ▪ Bouvière.
ZICO Lac du Der-Chantecoq et étangs latéraux (56 000 ha)	88 espèces d'oiseaux répertoriées dont 47 en Annexe I de la Directive Oiseaux.
Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCF) du lac du Der et des Étangs d'Outines et d'Arrigny (5 664 ha)	<p>Nombre d'espèces recensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 269 espèces d'oiseaux dont 64 en Annexe I de la Directive Oiseaux. ▪ 45 espèces d'odonates dont 1 à la Directive Habitats Faune Flore (DHFF) (Cordulie à corps fin). ▪ 10 espèces d'amphibiens dont 3 à la DHFF (Triton crêté, Sonneur à ventre jaune, Grenouille agile). ▪ 4 espèces de reptiles dont 1 à la DHFF (lézard des souches). ▪ 46 espèces de mammifères dont 12 à la DHFF. ▪ 21 espèces de poissons dont 2 à la DHFF (Bouvière et Lamproie de Planer).
ZPS Lac du Der (6 536 ha)	270 espèces d'oiseaux recensées dont 65 figurent à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.
ZSC Réservoir de la Marne dit du Der-Chantecoq (6 135 ha)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 habitats d'intérêt communautaire dont 1 prioritaire à la Directive Habitats Faune Flore (DHFF). ▪ 10 espèces d'amphibiens recensées dont 2 à la DHFF. ▪ 4 espèces de reptiles recensées dont 1 à la DHFF. ▪ 44 espèces d'odonates recensées dont 1 à la DHFF. ▪ 52 espèces de lépidoptères recensées dont 1 à la DHFF. ▪ 11 espèces de mammifères recensées dont 2 à la DHFF. ▪ 13 espèces de poissons recensées dont 2 à la DHFF.
Site RAMSAR Champagne humide (235 000 ha)	200 000 oiseaux.

DOCUMENT 7

Principales caractéristiques de la réglementation en vigueur sur le site du Lac du Der.

Source : DOCOB du lac du Der, 2012
(Modifié pour les besoins de l'épreuve)

La loi Littoral s'applique sur le site du Lac du Der.

Une réglementation concerne l'eau dans le cadre de l'exploitation du barrage-Réservoir « Marne » pour le compte de l'IIBRBS (Institut Interdépartemental des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine, devenu en 2011 Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs.

Cette réglementation détermine les débits réservés à laisser dans la Marne et la Blaise, les débits d'écrêtement, les conditions de vidange et les différentes tranches d'eau dans les retenues.

Dans le cadre de la RNCFS, un arrêté inter-préfectoral d'Avril 2008, définit les zones d'activité nautique, de baignade, de pêche, ainsi que des règles de stationnement et de circulation pour voitures, piétons, vélos, et les règles de sécurité. De plus, une réglementation spécifique existe pour les 2 zones de quiétude (A et B) délimitées au sein du lac et instaurées lors de la création de la RNCFS, dès 1993.

Ces zones sont situées en partie à l'Ouest du lac, entre l'île de Chantecoq et les digues, sur des milieux rivulaires composés notamment de roselières et de saulaies, favorables à la nidification de certains oiseaux.

La réglementation de la zone A a une validité permanente, tandis que celle de la zone B est temporaire en raison de son caractère exondé une partie de l'année.

La zone B est découpée en deux sous-zonages avec deux périodes d'autorisation d'accès (B1 : autorisation d'accès du 1^{er} avril au 30 juin ; B2 : autorisation d'accès du 1^{er} mars au 15 octobre).

Cela signifie que l'accès à ces zones par voie d'eau (tout autre accès à la cuvette étant prohibé) ne peut s'effectuer qu'à certaines périodes.

DOCUMENT 8

Extraits du compte rendu « Actualisation du plan de gestion Groupe de travail Communication et sensibilisation » du 17/06/2015

Source : ONCFS, rapport d'activités 2015 de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du lac du Der et des étangs d'Outines et d'Arrigny
(Modifié pour les besoins de l'épreuve)

Étaient présents :

- P. RENARD, ONCFS SD 52
- J.-P. RAULIN, ONEMA SD 51
- P. CARLIN, ONCFS
- Y. MAUPOIX, ONCFS
- A. CUBAIXO, guide ornithologue
- L. SIMON, LPO
- F. DEVIDAL, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres
- J.-P. FORMET, photographe
- T. SIMON, ONCFS
- E. NIVOIS, ONCFS

[...] D'après Pascal Renard, la réglementation n'est plus d'actualité avec le développement de tous les types de loisirs sur la réserve. Il faut clarifier la réglementation, par exemple pour les chiens. Il y a des flous dans la réglementation de la réserve, ce qui fait que les panneaux d'information n'ont pas tous des pictogrammes informant sur le règlement.

Il faut donc clarifier plusieurs points :

- les chiens en laisse ;
- la zone de quiétude, où on observe un dérangement des oiseaux par les jet-skis en septembre. Les propositions sont : soit de supprimer la passerelle reliant le ponton de la zone de quiétude à la rive (site de Chantecoq), soit d'interdire, dans la réglementation réserve, l'accès à ce ponton en jet-ski afin que les agents ONCFS puissent intervenir ;
- à la Cornée et sur la Brèche, plusieurs chemins invitent à descendre en zone protégée, il faudrait renforcer le panneautage sur la réglementation et éventuellement installer une barrière. L'EPTB indique que l'on peut se rapprocher d'eux pour limiter les intrusions ;
- sur la presqu'île de Larzicourt, il y a besoin également de renforcer le panneautage, sur la rampe en béton par exemple.
- un rappel de la réglementation serait nécessaire en face de l'école de voile sur le port de Giffaumont, car les visiteurs descendent dans la cuvette qui est interdite d'accès.

Une réunion de police se tiendra le 2 juillet 2016, il faudra évoquer ces problèmes. [...]

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.